



Chantiers

Lors du dernier CA de l'association, il a été décidé que les chantiers ne seraient plus organisés à date fixe (1^{er} samedi du mois) mais autour d'un projet de travaux précis. Voir "La vie de château".

Randonnée pique-nique

Dimanche 21 mai 2017

Festival de cave

Probablement début juin
(créations en cours de programmation)

Assemblée Générale 2016

Vendredi 24 février 2017 à 17h00
au château d'Oricourt.

Cet avis tient lieu de convocation et aucun autre courrier ne sera envoyé.

Ordre du jour :

Rapport moral, rapport financier, renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration et projets 2017.

Chaque personne désireuse de présenter sa candidature au Conseil d'Administration est priée de se faire connaître par courrier avant le 17 février 2017 ou d'être présente à l'Assemblée Générale.

Pour une meilleure organisation de cette réunion, merci de nous signaler votre présence (même quelques heures avant). La salle sera (un peu) chauffée.

Prévoyez des vêtements chauds.

- Editorial -

Où nous reparlons de la chapelle

En 2006, après dégagement d'un important volume de gravats, nous avons le projet d'ouvrir l'espace de la chapelle castrale au public.

La réglementation sur la protection des monuments historiques classés nous imposait alors de réaliser une étude préalable. Celle-ci a été réalisée en 2008 et approuvée l'année suivante par les services de la Conservation Régionale et de l'Inspection Générale des Monuments Historiques.

À cette même période, nous prenions également conscience de l'urgence de consolider les murs d'enceinte. D'importants travaux ont alors été engagés, de 2008 à 2012 pour protéger ces courtines, éléments devenus très rares dans un édifice de cette époque.

En 2013 et 2014, les efforts ont été portés sur le "Logis nord". En état de ruine avancée, ce bâtiment, ancien et original, est maintenant sauvé et accessible au public. Nous en rêvions depuis quarante ans !

Fin 2011, une visite de l'Inspection Générale préconisait des travaux de protection sur une partie du "Logis Rolin", effondrée depuis quelques mois. Des démarches administratives (étude préalable, autorisation de travaux, demande de subvention et consultation des entreprises) ont été effectuées en 2015 et les travaux sont actuellement en cours. Pendant cette même année 2015, une partie des parements de façades extérieures de la "viorbe" a été déposée et reconstruite et les baies ont été fermées par des châssis vitrés.

La fin d'une année est une période souvent propice au bilan et après une décennie de travaux, urgents et très importants, nous pouvons nous réjouir de l'évolution du site. Le début d'une autre année étant plutôt favorable aux projets, nous pouvons de nouveau réfléchir à l'idée de protéger la chapelle et d'y apporter les aménagements nécessaires à son ouverture aux visiteurs. Il est tout à fait raisonnable d'espérer la réalisation de ces travaux dans le courant de l'année 2018.

Ce projet peut sembler ambitieux mais comme pour les chantiers précédents, les propriétaires espèrent le soutien de l'État, du Département, de nombreux mécènes et de notre association.

Jean-Pierre CORNEVAUX



Chapelle
Arcs formerets

Meilleurs
vœux
2017

La chapelle castrale

Ce bâtiment, à l'entrée de la haute cour et adossé au donjon, a déjà fait l'objet d'un article très complet dans ce journal (voir bulletin n°3 de juillet 2004 en ligne sur www.oricourt.com)

Son volume, d'environ 35 m² au sol sur 8 m de haut, est aujourd'hui impossible d'accès. Transformé en pièces d'habitation au XVIII^e siècle, suite à l'effondrement des voûtes, il recèle encore quelques éléments d'architecture évoquant son riche passé : socle de l'autel, piscine liturgique, arcs formerets et culots où venaient s'enraciner les croisées d'ogive. Ces divers fragments laissent facilement imaginer l'allure de cette salle probablement aménagée au XV^e siècle dans une construction déjà existante. À cette époque, le maître des lieux n'est autre qu'un certain Nicolas Rolin.

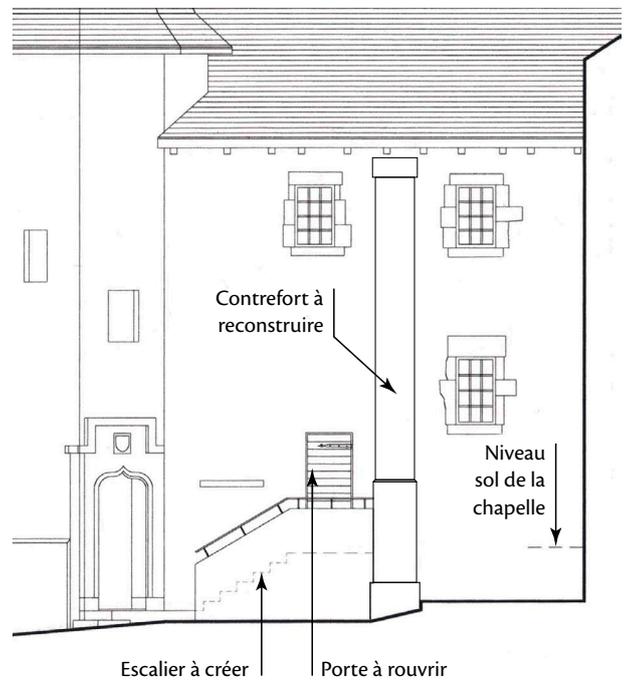
Tout ceci nous incite à demander à Monsieur Richard Duplat, Architecte en Chef des Monuments Historiques, de mettre à jour l'étude préalable et d'envisager un avant-projet correspondant à nos souhaits.

Ce projet va s'appuyer sur l'étude archéologique déjà réalisée et sur l'état sanitaire du bâti. Cette réhabilitation est motivée par l'ouverture au public et la mise en valeur de différentes trouvailles de l'époque médiévale (tessons de poteries, boulets, pointes de flèche...). L'architecte sera sollicité pour un projet a minima, comprenant la consolidation de l'édifice et les aménagements nécessaires à son accès. Il lui sera aussi demandé de proposer des options, qui pourront être réalisées en fonction du budget disponible.

Projet de base

À l'extérieur, le contrefort sera reconstruit sur toute la hauteur de l'arrachement existant. L'ensemble des parements de façade sera rejointoyé. La porte d'entrée sera restituée et la création d'un escalier, d'environ six marches, en maçonnerie, reliera le seuil de porte de la viorbe et le perron de cette nouvelle entrée. Cet escalier sera complété par une main courante en serrurerie. La baie moderne à proximité de l'entrée sera supprimée pour la restitution de la porte et de son linteau. Les trois autres seront closes par des châssis de fenêtre à petits bois. Une menuiserie de porte est également prévue.

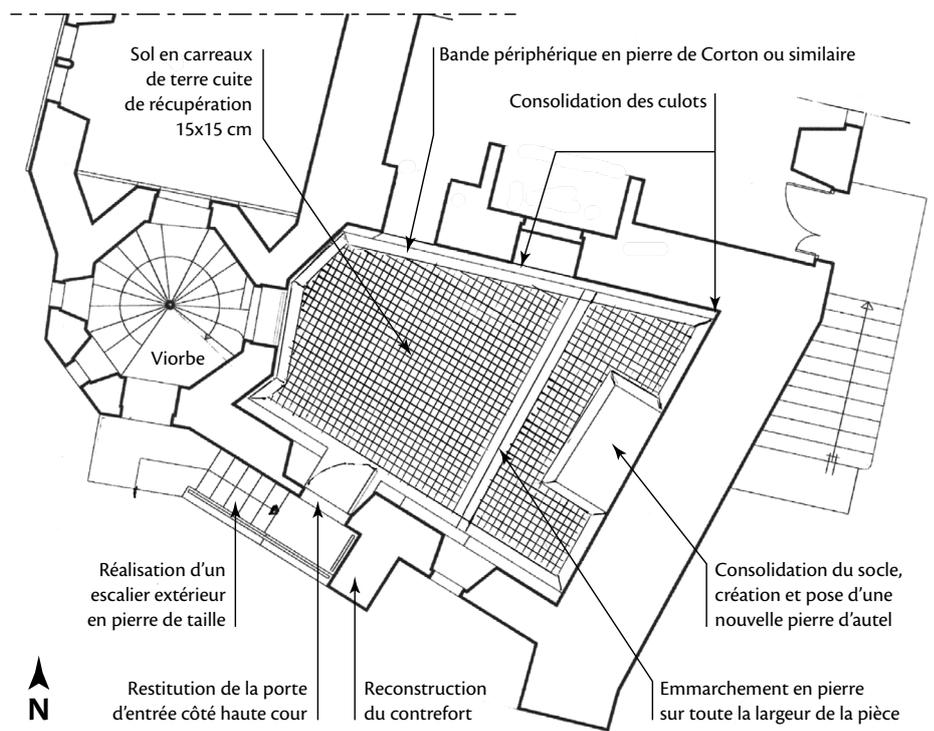
À l'intérieur, un sol en carreaux de terre cuite sera restitué au niveau des fragments retrouvés lors de l'étude archéologique, avec un emmarchement de pierre pour l'autel. Ce revêtement sera ceinturé d'une bande périphérique en pierre. Les maçonneries seront solidarisées et les parements enduits, identiques à l'existant. En partie haute, les arcs formerets seront restitués en totalité et les culots consolidés. La demi-ferme principale de la charpente sera transformée pour une meilleure lecture du volume primitif de la voûte. Une pierre d'autel sera taillée et reposée sur le socle existant. À l'occasion de la restauration des parements, il sera prévu d'intégrer un système d'alimentation électrique discret pour la mise en valeur de l'ensemble et des collections. La voûte d'ogives pourra être rétablie, en appui sur les culots existants. Totalement disparues, les croisées d'ogives seraient, pour des raisons de charge et de coût, reconstruites en bois, ainsi que les quartiers et l'ensemble serait badigeonné de blanc.



Façade de la chapelle

Option possible

Les baies percées au XVIII^e siècle pourraient être supprimées pour restituer les deux anciennes ouvertures dont subsistent les piédroits. Il faudra pour cela imaginer le couvrement de chacune d'elles, probablement en arc brisé avec remplage et meneau pour la plus importante, éclairant l'autel.



Plan de la chapelle

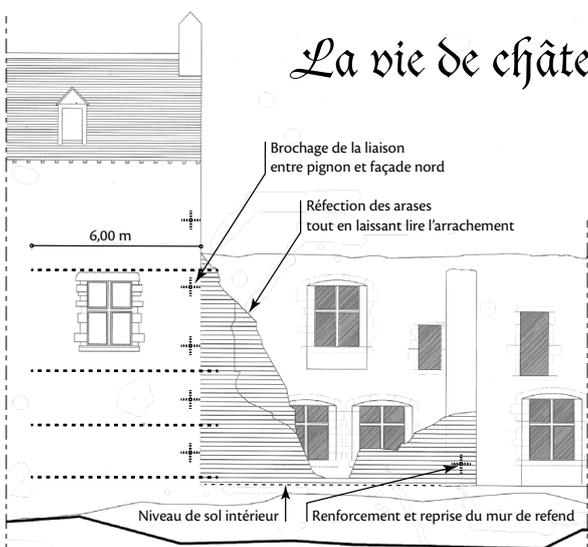


Culot

Concernant l'estimation financière de ces travaux, il faudra attendre l'avant-projet de l'architecte et de l'économiste. Nous pouvons déjà imaginer, en fonction de l'étude préalable réalisée en 2008, que le coût total de ces travaux pourrait être de l'ordre de 200 000,- € TTC, y compris l'option de restitution de la voûte. Il est donc désormais permis de rêver.

Les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques sont très favorables à ce projet. Nous pourrions solliciter l'aide financière du Conseil Départemental. Les dons des mécènes de 2017 et 2018 seront réservés pour ce chantier pour lequel une nouvelle convention sera établie avec l'association "la Demeure Historique" dès que nous aurons connaissance du projet actualisé.

Jean-Pierre CORNEVAUX



Logis Rolin, façade nord : positionnement des tirants

Travaux en cours

Avec beaucoup de retard (choix des entreprises et démarches administratives), le chantier prévu sur le logis Rolin a pu commencer le 5 décembre, dès réception des ordres de service. L'autorisation de travaux avait été délivrée le 13 octobre.



Ci-dessus : logis Rolin, façade nord en 2012

À droite : première visite de chantier

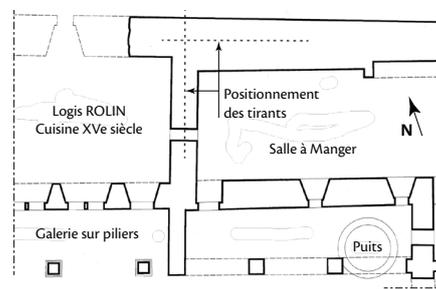
De g. à d., M. Seclier (Renofors), M. Gérard (Sarl B. Gérard), Mme Compas (Architecte du patrimoine), M. Duplat (ACMH) et M. Ballard (DRAC Bourgogne-Franche-Comté)

La vie de château

La Sarl Bruno GÉRARD qui œuvre à Oricourt depuis plus de dix ans a été retenue pour les travaux de maçonnerie. La base de l'enceinte a été en partie dégagée et laisse apparaître le fruit extérieur de la muraille. Ce terrassement a aussi permis de trouver un socle stable pour l'édification de l'échafaudage qui accède en sécurité à tout point des façades à conforter.

La réunion de chantier du 21 décembre a permis à Monsieur Richard DUPLAT, Architecte en Chef des Monuments Historiques, assisté de Madame Camille COMPAS, Architecte du Patrimoine, de rencontrer les entreprises et définir plus précisément la qualité et l'ordre des différentes interventions. Après dépose des parties instables, les maçonneries encore en place seront consolidées. Les façades concernées par la pose de tirants seront jointoyées pour la mise en œuvre de coulis. Ce mortier liquide devra remplir tous les vides des maçonneries et rendre celles-ci plus homogènes.

L'entreprise RENOFORS, spécialisée en renforcement structurel et basée à Strasbourg, pourra alors intervenir en co-traitance pour les forages et la pose des tirants. Le forage, de 50 mm de diamètre sur environ 6,00 m de longueur, recevra des tirants en fibre de verre à haute résistance d'un diamètre de 32 mm. Ces tirants seront ensuite scellés par coulage d'une résine époxyde.



Logis Rolin, plan

Ces travaux d'urgence, effectués à la demande de la Commission Supérieure des Monuments Historiques, seront normalement terminés vers fin avril 2017. Le coût total ne devrait pas excéder 132 038 € TTC, honoraires du maître d'œuvre compris. Ils seront financés à 50% par l'État, au titre des MH classés. L'association "Les Amis d'Oricourt" a complété ce financement avec une aide de 22 000 €. Le nouveau Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, refusant d'intervenir sur un lieu privé, n'apportera pas d'aide pour ce chantier. Le Conseil Départemental de Haute-Saône a également été sollicité et donnera probablement une réponse avant le printemps. Une somme de 15 000 €, cumul de tous les dons de 2015 et 2016, est également disponible pour ces travaux à "La Demeure Historique". Le solde, soit 29 019 €, sera à la charge des propriétaires.





Chantiers associatifs

Le chantier de septembre a permis un toilettage du château pour les "Journées Européennes du Patrimoine". En décembre, des pierres ont été rangées dans le logis Rolin pour accueillir l'installation de l'échafaudage. Nous avons pu également effectuer une reconnaissance de circuit pour la randonnée de mai. Pour cause de pluie, les chantiers d'octobre et novembre ont été annulés.

L'organisation de ces chantiers sera prochainement modifiée. Il est difficile, sur une seule journée, mensuelle et fixe, d'effectuer des travaux importants. Il est préférable de planifier ces chantiers à la belle saison, sur deux ou trois jours consécutifs, pour des projets précis. Ceci permettra d'envisager des travaux nécessitant une mise en œuvre plus importante (échafaudages, mortiers, ...). Plus attrayantes, ces tâches seront projetées en accord avec les services de la DRAC. Un chantier est d'ores et déjà prévu du 10 au 12 avril 2017 pour des travaux de jointoiement sur la façade du logis Rolin.

Inauguration de la Fontaine du Centre

Le 4 novembre dernier a eu lieu l'inauguration de la fontaine du centre, événement important pour la commune d'Oricourt. L'ensemble des villageois ainsi que les autorités, les 61 donateurs privés (dont beaucoup de membres de l'Association) et les 5 maires des généreuses communes participatives (Oppenans, Athesans, Senargent, Mignavillers et La Vergenne) ont été conviés afin de fêter cette réussite. Une réussite car il s'agissait de la réfection du plus vaste édifice communal après la mairie, réussite enfin car cette restauration et remise en eau n'aura finalement pas coûté un seul centime d'euro à la commune sur les 19547€ du projet.

Animations

♦ Samedi 10 septembre 2016

Avec une superbe météo, le premier festival de jazz organisé par l'association "Bled'Arts" a été un succès avec près de 250 spectateurs payants. Nous sommes encouragés à renouveler l'expérience en 2017 en apportant quelques améliorations.

♦ Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016

Les week-ends se suivent mais ne se ressemblent pas toujours et 310 courageux visiteurs ont bravé fraîcheur et averse pour les "Journées Européennes du Patrimoine".

♦ Dimanche 21 mai 2017

Deuxième randonnée pique-nique du château. Comme l'an dernier, deux circuits seront proposés. Nous sommes en pleine prospection et il n'est pas facile de dessiner le parcours idéal (autorisé, agréable, sécurisé, praticable par tous, reliant quelques beaux lieux de patrimoine et avec un minimum de chemins goudronnés). Le projet définitif de cette journée devrait être diffusé dès la fin du mois de février. Le grand circuit, d'environ 14 km, passera par le prieuré de Marast.

♦ Début juin

Quatrième participation au Festival de Caves, (catalogue et programmation en cours).



♦ Encore quelques finitions et la salle à manger aménagée dans une ancienne étable sera opérationnelle. Nous attendons l'autorisation d'ouverture au public (ERP). Quelques prescriptions font l'objet d'une demande de dérogation dans le cadre d'un monument historique. Classée en catégorie 5, elle peut accueillir jusqu'à 50 personnes pour un repas. Elle est essentiellement destinée à des groupes (20 personnes minimum) qui souhaitent visiter et faire ripaille sur place. Les repas seront réalisés et livrés par un traiteur local. À la réservation, plusieurs menus seront proposés, y compris d'influence médiévale, dans un forfait visite + repas.

♦ Pour la saison touristique qui redémarre le 1er mars, de nouveaux flyers seront imprimés (actualisation textes et photos). Le site web www.oricourt.com, étant devenu impossible à actualiser, un nouveau site sera développé. Complètement remanié et avec de nouvelles fonctionnalités, il sera aussi plus facile à mettre à jour.

Jean-Pierre CORNEVAUX

Rappelons le beau geste de l'association "Les Amis d'Oricourt" pour cette remise en eau, à savoir 1000€, participation votée sans hésitation et unanimement par l'ancien conseil d'administration sous la présidence d'Agnès PAILLUSSEAU.

En présence de M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député de Haute-Saône, M. Gérard PELLETIER, Conseiller Départemental, M^{me} PIERRE, représentant l'État, et M. Jean VÉJUX, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, l'inauguration s'est terminée autour d'un grand apéritif amélioré offert par la commune aux 80 personnes présentes. La commune ne disposant pas d'un espace fermé assez vaste pour accueillir l'ensemble des convives, cette cérémonie a eu lieu dans la salle d'accueil du château récemment restaurée.



La municipalité a remercié l'ensemble des personnes ayant cru à ce projet, notamment les donateurs privés, l'Association pour sa participation, ainsi que l'État, la Région, le Département, M. le Député pour sa réserve parlementaire, le Crédit Agricole pour l'édition des flyers et bien entendu La Fondation du Patrimoine, sans laquelle cette aventure n'aurait pas vu le jour.

Sylvain MORISOT, Maire d'Oricourt